

ON – NEXT2

Offre réservée à toute personne physique majeure, domiciliée à la Réunion.

L'offre est déclinée en 3 forfaits **avec ou sans engagement, avec ou sans mobile**.

Les présentes Conditions Particulières accompagnées des Conditions Générales de Vente et du Contrat de souscription forment le contrat

		ON 1h	Next ² 6h 100 Mo	Next ² illimité ⁽³⁾	Next ² travel ⁽³⁾
Depuis Réunion, Mayotte	Appels	1h ⁽¹⁾ vers fixes et mobiles Réunion, Mayotte, Métropole	6h ⁽¹⁾ vers fixes et mobiles Réunion, Mayotte, Métropole	Illimités ⁽²⁾ 24h/24 vers fixes et mobiles Réunion, Mayotte et Métropole, Antilles, Guyane et 60 destinations internationales	
	SMS	Illimités ⁽²⁾ 24h/24 vers mobiles Réunion, Mayotte et Métropole	Illimités ⁽²⁾ 24h/24 vers mobiles Réunion, Mayotte et Métropole	Illimités ⁽²⁾ 24h/24 vers mobiles Réunion, Mayotte et Métropole, Antilles, Guyane	
	Internet	2 Go, puis 0,01€/100 ko	100 Mo, puis 0,01€/100 ko	3 Go, puis 0,01€/100 ko	5 Go, puis 0,01€/100 ko
Depuis Métropole, Antilles, Guyane	Appels	Voir conditions Roaming			Voir conditions Roaming
	SMS				
	Internet				1Go internet valable pendant 30j/an ⁽³⁾ Au delà, voir conditions Roaming
Sans engagement	Sans mobile	14,99€	14,99€	29,99€	34,99€
Engagement 24 mois	Formule Bronze	19,99€	19,99€	34,99€	39,99€
	Formule Silver	24,99€	24,99€	39,99€	44,99€
	Formule Gold	34,99€	34,99€	49,99€	54,99€
Mode de facturation		Bloqué ou Mode libre			

Forfaits

(1) Forfaits 1h et 6h : hors numéros courts, spéciaux, surtaxés et roaming.
(2) Forfaits avec illimité : Appels illimités vers 60 destinations fixes et mobiles ou fixes seulement (une destination correspond à un aboutissement d'un appel vers un fixe ou un mobile d'un pays donné. Fixe et mobile = 2 aboutissements/destinations différents) entre deux personnes physiques et à usage privé hors numéros courts, spéciaux, surtaxés et en roaming. Le Client s'engage à ne pas dépasser pour les appels illimités une durée de 2 heures consécutives de communication par appel. Telco OI se réserve le droit de facturer toute communication abusive (supérieure à 2 heures/appel) et/ou frauduleuse, y compris pour les appels et SMS illimités. Sont interdites les communications quelle que soit leur nature (voix, Internet...) émises à partir d'un quatrième (4ème) téléphone ou vers plus de 99 correspondants différents au cours d'un cycle de facturation. Sont interdits notamment la cession des appels, appels et envois depuis et vers les plateformes téléphoniques et boitiers radio, SPAM. Voir CGV.
(3) Next² travel : Depuis la Métropole, les Antilles et la Guyane : + 1 Go d'Internet pendant 30 jours par année civile, non reportables. Au-delà des 30 jours ou de 1 Go d'Internet, facturation des usages au tarif en vigueur. Décompte dès la 1^{ère} connexion Internet – jusqu'à minuit. Forfait avec engagement : service activé immédiatement. Forfait sans engagement : service activé 90 jours après l'activation.. Le Client s'engage à ne pas dépasser pour les appels illimités une durée de 2 heures consécutives de communication par appel. Telco OI se réserve le droit de facturer toute communication abusive (supérieure à 2 heures/appel) et/ou frauduleuse, y compris pour les appels et SMS illimités. Sont interdites les communications quelle que soit leur nature (voix, Internet...) émises à partir d'un quatrième (4ème) téléphone ou vers plus de 99 correspondants différents au cours d'un cycle de facturation. Sont interdits notamment la cession des appels, appels et envois depuis et vers les plateformes téléphoniques et boitiers radio, SPAM. Voir CGV.

	€ TTC hors N° courts, spéciaux, Internet, SMS+, MMS+	ON 1h		next ² 6h 100 Mo		next ² illimité		next ² travel	
		Dans le forfait	Hors forfait rechargement	Dans le forfait	Hors forfait rechargement	Dans le forfait	Hors forfait rechargement	Dans le forfait	Hors forfait rechargement
Depuis la Réunion, Mayotte	Appels vers Réunion, Mayotte	1h	0,40 €/min	6h	0,40 €/min	illimités 24h/24 ⁽³⁾			
	Appels vers Métropole		0,40 €/min		0,40 €/min				
	Appels vers Antilles, Guyane	0,40 €/min	0,40 €/min						
	Appels vers 60 destinations internationales	1,10 €/min	1,10 €/min						
	Appels vers Madagascar, Maurice, Comores	0,80 €/min	0,80 €/min	0,80 €/min	0,80 €/min				
	Appels vers International (autres destinations)	1,10 €/min	1,10 €/min	1,10 €/min	1,10 €/min				
	SMS vers Réunion, Mayotte	Illimité 24h/24 ⁽³⁾							
	SMS vers Métropole	Illimité 24h/24 ⁽³⁾							
	SMS vers Martinique, Guadeloupe, Guyane	0,10 €/SMS				Illimité 24h/24 ⁽³⁾			
	SMS vers International	0,15 €/SMS							
	MMS vers Réunion ⁽¹⁾	0,40 €/MMS							
	Internet	2 Go, puis 0,01€/100 Ko		100 Mo, puis 0,01€/100 Ko		3 Go, puis 0,01€/100 Ko		5 Go, puis 0,01€/100 Ko	

(1) Vers les abonnés only

(2) Pour les appels émis prix de la minute facturé à la seconde après les 30 premières secondes indivisibles.

(3) Appels illimités vers 60 destinations fixes et mobiles ou mobiles seulement (une destination correspond à un aboutissement d'un appel vers un fixe ou un mobile d'un pays donné. Fixe et mobile = 2 aboutissements/destinations différents) entre deux personnes physiques et à usage privé hors numéros courts, spéciaux, surtaxés et en roaming. Le Client s'engage à ne pas dépasser pour les appels illimités une durée de 2 heures consécutives de communication par appel. Telco OI se réserve le droit de facturer toute communication abusive (supérieure à 2 heures/appel) et/ou frauduleuse, y compris pour les appels et SMS illimités. Sont interdites les communications quelle que soit leur nature (voix, Internet...) émises à partir d'un quatrième (4ème) téléphone ou vers plus de 99 correspondants différents au cours d'un cycle de facturation. Sont interdits notamment la cession des appels, appels et envois depuis et vers les plateformes téléphoniques et boitiers radio, SPAM. Voir CGV.

(4) Illimités : hors n° courts, spéciaux, internet. Depuis la Métropole, les Antilles et la Guyane : appels et SMS illimités vers la métropole, la Réunion, Mayotte, les Antilles et la Guyane + 1 Go d'Internet pendant 30 jours par année civile, non reportables. Au-delà des 30 jours ou de 1 Go d'Internet, facturation des usages au tarif en vigueur. Décompte dès le 1er appel (émis ou reçu) ou SMS (émis) ou à la 1ère connexion Internet – jusqu'à minuit. Forfait avec engagement : service activé immédiatement. Forfait sans engagement service activé 90 jours après l'activation. Le Client s'engage à ne pas dépasser pour les appels illimités une durée de 2 heures consécutives de communication par appel. Telco OI se réserve le droit de facturer toute communication abusive (supérieure à 2 heures/appel) et/ou frauduleuse, y compris pour les appels et SMS illimités. Sont interdites les communications quelle que soit leur nature (voix, Internet...) émises à partir d'un quatrième (4ème) téléphone ou vers plus de 99 correspondants différents au cours d'un cycle de facturation Sont interdits notamment la cession des appels, appels et envois depuis et vers les plateformes téléphoniques et boitiers radio, SPAM. Voir CGV.

Détail des 60 destinations, vers les fixes : Afrique du sud, Algérie, Andorre, Argentine, Australie, Brésil, Bulgarie, Chili, Chypre, Costa Rica, Croatie, Danemark, Grèce, Guatemala, Indonésie, Irlande, Israël, Italie, Japon, Luxembourg, Macao, Malaisie, Mexique, Monaco, Norvège, Pakistan, Panama, Pérou, Pologne, République Dominicaine, Roumanie, Royaume Uni, Russie, Saint Barthélémy, Saint Martin, Suisse, Taiwan, Vietnam. **Vers les fixes et mobiles :** Allemagne, Autriche, Belgique, Canada, Canaries, Chine, Colombie, Corée du sud, Espagne, Etats-Unis, Finlande, Gibraltar, Hawaï, Hong-Kong, Hongrie, Iles Vierges Américaines, Inde, Kenya, Laos, Malte, Nigeria, Nouvelle Zélande, Pays bas, Porto Rico, Portugal, Singapour, Suède, Thaïlande, Turquie, Uruguay, Venezuela.

Liste des destinations susceptible de modifications

A la seconde dès la 1^{ère} seconde pour les appels émis depuis la Réunion et Mayotte vers la Réunion, Mayotte et la métropole (hors N° courts, spéciaux, Internet et roaming) .

A la 1^{ère} minute indivisible puis par paliers de 30 secondes pour les appels émis depuis la Réunion et Mayotte vers toutes les destinations autres que celles précitées (hors N° courts, spéciaux, Internet et roaming).

- Pour les clients sans engagement et sans mobile, possibilité de bénéficier d'un mobile au prix nouveau client à tout moment (sous réserve d'engagement de 24 mois)
- A partir de 21 mois d'engagement, vous pouvez renouveler votre mobile au prix nouveau client. Le renouvellement de mobile entraîne un réengagement de 24 mois

Services

- Report automatique de votre crédit, d'un mois sur l'autre, utilisable après consommation du forfait courant
- Double appel
- Consultation du répondeur (123)
- Messagerie personnalisable
- Suivi Conso (221)
- Présentation du Numéro (émission et réception)
- Renvoi d'appel
- Roaming, service soumis à conditions. Renseignements auprès du 900. Prix d'un appel local

Résiliation

- Le Client peut résilier à tout moment le Contrat en adressant une lettre recommandée avec avis de réception à l'adresse du service client de son département (voir cgv)
- Conformément à l'article L121-84-6 du Code de la consommation, vous pouvez résilier votre Contrat à compter de la fin du douzième mois moyennant le paiement d'un quart du montant restant dû au titre de la fraction non échue de la période minimum d'exécution du Contrat, à l'exception des résiliations pour motif légitime. A ce montant se rajoute les frais de résiliation. La valeur de ces frais est indiquée dans les conditions particulières.